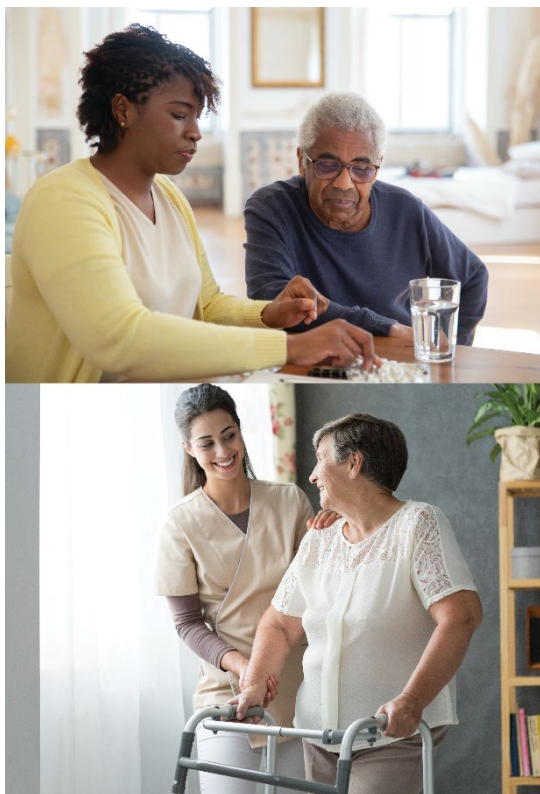


Rapport du Comité consultatif en matière d'affaires francophones au gouvernement de la Saskatchewan



Novembre 2021

Services aux aînés

Lettre d'accompagnement

M. Todd Goudy
Secrétaire législatif responsable des affaires francophones

Pour faire suite à la rencontre du Comité consultatif en matière d'affaires francophones, tenue le 26 février 2021, j'ai le plaisir de soumettre le présent rapport pour votre examen.

À cette occasion, nous avons rencontré des représentants de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, des ministères de la Santé et des Services sociaux ainsi que d'organismes communautaires afin de discuter de l'accès aux services en langue française pour les aînés en Saskatchewan.

Au nom du Comité consultatif, je suis heureux de vous présenter ce rapport. Les recommandations émises visent à guider le gouvernement et l'Autorité de la santé de la Saskatchewan dans l'amélioration et l'augmentation des services offerts aux aînés en Saskatchewan.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MDubé', written in a cursive style.

Michel Dubé
Président, Comité consultatif en matière d'affaires francophones
Novembre 2021

Table des matières

Résumé 4
Recommandations 4

Mandat du Comité consultatif 5

Contexte.....5

Programmes et services d'intérêts pour les aînés francophones 6

Meilleure coordination de l'offre de services aux aînés 6

Identification des besoins des aînés francophones 7

Vieillir chez soi 7

Reconnaissance des aidants naturels.....8

Besoins en matière de logement 9

Formation des professionnels de la santé 9

Conclusion 10

Comité consultatif en matière d'affaires francophones - Liste des membres 11

Résumé

En Saskatchewan, les services aux aînés relèvent du ministère de la Santé et ont, depuis novembre 2020, un ministre responsable des aînés. Les responsabilités de ce ministre comprennent des dossiers d'intérêt pour les personnes âgées comme la santé mentale ainsi que la santé dans les régions rurales et éloignées.

Le système de soins de santé de la Saskatchewan offre une gamme de services de santé par le ministère de la Santé et l'Autorité de la santé de la Saskatchewan. Le gouvernement offre aussi une gamme de services et programmes de soutien aux personnes âgées par le ministère des Services sociaux. Certains programmes et services sont offerts directement par ces ministères et l'Autorité de la santé de la province tandis que d'autres sont offerts par des tiers.

Le Comité consultatif reconnaît les efforts des deux ministères et de l'Autorité de la santé concernés par l'offre de services aux aînés et est encouragé par certains projets en cours de développement. Les recommandations du présent rapport visent à bâtir sur les acquis du travail accompli et à suggérer des stratégies dans le but d'améliorer les services offerts à ce segment croissant de la population.

Recommandations

1. Que la Direction des affaires francophones et les ministères concernés collaborent pour traduire et mettre à jour la documentation sur les programmes et services offerts aux aînés.
2. Que le gouvernement de la Saskatchewan améliore l'encadrement de ses responsabilités envers les aînés, en créant à court terme un bureau central chargé de coordonner les programmes et services qui leur sont offerts; et en créant à moyen terme un ministère responsable des personnes âgées.
3. Que les ministères de la Saskatchewan, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux, mènent des consultations sur les programmes visant les aînés dans les deux langues officielles.
4. Que les ministères de la Saskatchewan, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux élargissent l'offre de services aux aînés pour leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur résidence.
5. Que le ministère de la Santé et l'Autorité de la santé de la Saskatchewan mettent en œuvre une politique d'appui accompagnée de programmes destinés aux aidants naturels.
6. Que le ministère des Services sociaux engage un dialogue avec l'Assemblée communautaire fransaskoise afin de recenser les besoins des Fransaskois en matière de logement.
7. Que l'Autorité de la santé de la Saskatchewan appuie les professionnels de la santé parlant français en leur offrant de la formation langagière suivant le modèle *Café de Paris* et d'autres programmes de formation continue.

Mandat du Comité consultatif

En 2003, le gouvernement de la Saskatchewan a adopté la Politique de services en langue française. Par cette politique, le gouvernement s'est engagé à « améliorer les services offerts à la communauté francophone de la Saskatchewan afin d'appuyer le développement et la vitalité de cette communauté »¹.

La Politique s'articule autour de trois domaines :

1. Communication;
2. Développement et prestation de services;
3. Consultation.

Le mandat du Comité consultatif en matière d'affaires francophones est de conseiller le secrétaire législatif responsable des affaires francophones dans le cadre de l'examen et de l'analyse des programmes et des politiques afin de guider la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan.

Contexte

Au Canada, le vieillissement de la population se poursuit et l'avancée en âge des baby-boomers accélère ce vieillissement démographique. Au 1^{er} juillet 2020, 18 % des Canadiens étaient âgés d'au moins 65 ans². La Saskatchewan ne fait pas l'exception et sa population francophone est plus âgée que l'ensemble de la population saskatchewanaise. En effet, la population totale de la Saskatchewan selon les données du recensement de 2016 était de 1 083 235 habitants avec 14,82 % des personnes ayant 65 ans et plus. Le tiers (33,75 %) des personnes ayant le français comme langue maternelle avaient 65 ans et plus. Ce pourcentage représentait plus du double de celui des anglophones de la même catégorie d'âge, soit 13,95 %³.

Le 26 février 2021, le Comité consultatif en matière d'affaires francophones a rencontré des fonctionnaires des ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan ainsi que des représentants d'organismes francophones œuvrant dans les domaines de la santé et de services aux aînés. Le but de cette rencontre était de déterminer les actions concrètes qui pourraient être prises par le gouvernement pour améliorer les services offerts aux personnes âgées en Saskatchewan.

Dans un premier temps, les discussions avec les représentants d'organismes communautaires ont permis aux membres du Comité consultatif de mieux cerner les besoins des aînés francophones et les défis auxquels ils font face. Dans un deuxième temps, cette rencontre a permis aux représentants des deux ministères et de l'Autorité de la santé, concernés par l'offre des services aux aînés, de communiquer au Comité consultatif l'état des lieux et faire connaître les projets sur lesquels ils travaillent. À la suite de cette rencontre, le Comité consultatif en matière d'affaires francophones a formulé sept recommandations.

¹ [Politique de services en langue française du Gouvernement de la Saskatchewan](#)

² Statistiques Canada : Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2020

³ Statistiques Canada : Langue - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016

Programmes et services d'intérêts pour les aînés francophones

Les défis actuels en matière des services offerts aux aînés francophones sont généralement similaires à ceux des anglophones en Saskatchewan. Toutefois, les personnes âgées francophones ainsi que les représentants des organismes offrant des services aux aînés francosaskois sont unanimes sur la quasi-inexistence des services gouvernementaux en français dans la province.

Le Comité consultatif reconnaît une amélioration à l'accessibilité aux documents en français d'intérêts pour les francophones de la province, mais aimerait rappeler que les besoins d'utilisation de sa langue maternelle s'accroissent avec l'avancement en âge. Au fur et à mesure que l'on vieillit, l'habileté à communiquer dans la langue seconde se perd et l'inaccessibilité aux informations dans sa langue peut être un obstacle majeur au maintien d'une bonne santé tant physique que mentale ainsi qu'une bonne qualité de vie.

Par conséquent, il est primordial que les documents et ressources relatifs aux services actuellement offerts aux personnes âgées de la Saskatchewan soient accessibles dans les deux langues officielles.

Recommandation 1

Que la Direction des affaires francophones et les ministères concernés collaborent pour traduire et mettre à jour la documentation sur les programmes et services offerts pour les aînés.

Meilleure coordination de l'offre de services aux aînés

Les membres du Comité consultatif reconnaissent l'étape franchie par le gouvernement en nommant un ministre responsable des dossiers concernant les personnes âgées. Toutefois, les organismes provinciaux qui militent pour l'amélioration des services offerts à cette catégorie de la population affirment n'avoir pas encore observé de changement. Les services offerts aux aînés font toujours partie des services publics fournis aux citoyens de tous âges en Saskatchewan, par différents ministères et organismes gouvernementaux.

Pour garantir l'amélioration et la mise en place de meilleurs services pour les aînés, le Comité consultatif aimerait que la province mette en place une structure gouvernementale dédiée uniquement aux dossiers des aînés. Comme cette catégorie de la population ne cesse de croître, il serait encore plus avantageux d'envisager la création d'un ministère qui lui est propre.

Recommandation 2

Que le gouvernement de la Saskatchewan améliore l'encadrement de ses responsabilités envers les aînés, en créant à court terme un bureau central chargé de coordonner les programmes et services qui leur sont offerts; et en créant à moyen terme un ministère responsable des personnes âgées.

Identification des besoins des aînés francophones

Lors de la rencontre du Comité consultatif avec les représentants communautaires, ceux-ci ont soulevé le manque d'information disponible sur la situation des aînés fransaskois et la méconnaissance de leurs besoins et préoccupations au sein du gouvernement provincial. Les membres du Comité consultatif déplorent un manque de volonté de la part des ministères provinciaux de garder à l'esprit la nécessité de l'offre de services en français aux aînés. En effet, le fait de mener des consultations seulement en anglais ne fait que pérenniser la disponibilité limitée des services bilingues et fragilise davantage le bien-être des personnes âgées ayant le français comme langue première.

Pour mieux servir les aînés francophones, une approche collaborative est nécessaire entre les ministères provinciaux et la communauté francophone. Le Réseau santé en français de la Saskatchewan (RSFS) et la Fédération des aînés fransaskois (FAF) sont deux acteurs importants de la communauté qui militent pour l'amélioration de services pour les aînés. Ces organismes seraient en mesure de donner un bon portrait des besoins des aînés francophones et des défis auxquels ils font face. Par conséquent, leur participation aux consultations, à l'élaboration de stratégies et à la conceptualisation de services en français, garantirait des interventions appropriées et plus ciblées.

Recommandation 3

Que les ministères de la Saskatchewan, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux, mènent des consultations sur les programmes visant les aînés dans les deux langues officielles.

Vieillir chez soi

Comme mentionné dans les paragraphes précédents, le segment de la population des personnes de 65 ans et plus fait face à une croissance sans précédent au Canada en général et en Saskatchewan en particulier. La terminologie « Vieillir chez soi » signifie « rester chez soi dans des quartiers intergénérationnels familiaux tout en conservant son indépendance, ses activités et sa vie sociale⁴. » [traduction].

Un sondage national mené en octobre 2020 au sujet du vieillissement chez soi et des adaptations des habitations a révélé l'écart entre les Canadiens qui aimeraient vieillir chez eux et ceux qui anticipent être capable de le faire. Alors que 78 % des Canadiens veulent vieillir dans leur résidence actuelle, seulement 26 % des Canadiens pensent qu'ils pourront le faire. Aussi, la crise actuelle liée à la Covid-19 a accentué ce souhait des personnes âgées de demeurer chez elles et d'éviter les soins de longue durée⁵.

⁴ [Aging in Place: A Saskatchewan Perspective](#)

⁵ Sondage national en matière des adaptations des habitations déléguées par la Marche des dix sous du Canada

En Saskatchewan, les soins à domicile comprennent des soins palliatifs, de soutien et de courte durée, donnés aux personnes qui en ont besoin pour rester chez elles et conserver leur autonomie. Certains de ces services sont offerts gratuitement et d'autres sont payants. Les intervenants auprès des personnes âgées dans la province sont unanimes sur la quasi-inexistence des services adéquats et des programmes adaptés pour permettre aux aînés de rester chez eux jusqu'à la fin de leurs jours. Les membres du Comité consultatif aimeraient voir plus d'initiatives de la part du gouvernement pour soutenir le « vieillissement chez soi » tant souhaité par les aînés saskatchewanais.

Recommandation 4

Que les ministères de la Saskatchewan, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux élargissent l'offre de services aux aînés pour leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur résidence.

Reconnaissance des aidants naturels

Tout comme un nombre croissant d'aînés, les francophones souhaitent continuer de vivre chez eux dans leur milieu culturel aussi longtemps que possible. Toutefois, en raison d'un manque de soutien aux aidants naturels dans la province, les personnes âgées ne peuvent pas demeurer dans leur maison et sont souvent obligées d'aller vivre dans un environnement inconnu, ce qui entraîne des défis tels que le déracinement culturel et les barrières linguistiques surtout pour les francophones de la Saskatchewan. De telles situations d'isolement culturel et social ont inévitablement des répercussions négatives sur leur santé mentale, leur qualité de vie et leur bien-être.

Afin d'exaucer le souhait des aînés de vieillir chez eux, les services de soutien de la part des membres de la famille jouent en effet un rôle essentiel. Contrairement aux provinces voisines de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les aidants naturels ne sont pas reconnus en Saskatchewan et aucun programme provincial n'existe pour soutenir les proches aidants d'aînés. En plus des deux provinces de l'Ouest, les gouvernements de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse reconnaissent les personnes proches aidantes et leur offrent des services de soutien.

Les besoins accrus des aînés saskatchewanais que ce soit pour les services de transport, de soins et services à domicile, de droit à l'assistance en français sont assez d'éléments pour justifier la mise en place d'une politique et des stratégies en vue de reconnaître et d'appuyer les aidants naturels dans la province.

Recommandation 5

Que le ministère de la Santé et l'Autorité de la santé de la Saskatchewan mettent en œuvre une politique d'appui accompagnée de programmes destinés aux aidants naturels.

Besoins en matière de logement

Bien que la Société de logement de la Saskatchewan fournit des logements aux personnes âgées, les organismes qui appuient les aînés en Saskatchewan observent toujours un manque de services en matière de logement de qualité et abordable dans la province. Ces besoins s'accroissent dans la communauté francosaskoise qui est doublement touchée par le vieillissement comparativement à la communauté anglophone.

L'avenir et la pérennité de la communauté francosaskoise reposent en partie sur l'immigration francophone. À cet effet, le Comité consultatif souhaiterait que le gouvernement considère l'existence des besoins particuliers en matière de logement chez les francophones de la province. Le développement de stratégies adaptées est plus que nécessaire, non seulement pour répondre aux besoins des aînés francosaskois, mais aussi à ceux des immigrants qui se retrouvent souvent dans des situations de sources de revenus précaires.

Recommandation 6

Que le ministère des Services sociaux engage un dialogue avec l'Assemblée communautaire francosaskoise afin de recenser les besoins des Francosaskois en matière de logement.

Formation des professionnels de la santé

Dans le domaine de la santé, le Comité consultatif reconnaît les efforts du gouvernement, notamment l'accès des Francosaskois aux services de TAO Tel-Aide depuis décembre 2020 et la création d'un poste bilingue de conseiller aux communications et coordonnateur des projets francophones à l'Autorité de la santé de la Saskatchewan.

Considérant que les personnes âgées ont davantage besoin de services de santé physique et mentale, il est souhaitable qu'un accent soit mis sur l'amélioration des compétences de communication en français du personnel médical dans la province. En vieillissant, les personnes ont tendance à revenir naturellement à leur langue maternelle pour mieux s'exprimer. Toutefois, les aînés francosaskois communiquent souvent en anglais avec leurs fournisseurs de soins pour faciliter les échanges, mais, au fil du temps, l'impact du vieillissement réduit leur capacité à procéder de cette façon. Cette situation crée des frustrations et défis énormes chez ces patients qui sont privés d'une communication dans leur langue.

La société Santé en français de la Colombie-Britannique a mis en place des cours nommés *Café de Paris*, qui sont des conversations en français adaptés pour les professionnels de la santé ayant déjà des connaissances de la langue française. Une fois que les professionnels de la santé auront été identifiés en Saskatchewan, le Comité consultatif aimerait que la province envisage l'offre de formations continues pour les professionnels qui aimeraient améliorer leur communication en français.

Recommandation 7

Que l'Autorité de la santé de la Saskatchewan appuie les professionnels de la santé parlant français en leur offrant de la formation langagière suivant le modèle *Café de Paris* et d'autres programmes de formation continue.

Conclusion

Le Comité consultatif est encouragé par les actions déjà initiées par l'Autorité de la santé de la Saskatchewan et la collaboration accrue avec le Réseau santé en français de la Saskatchewan. Toutefois, vu la grande mutation démographique observée dans la province et dans l'ensemble du Canada, c'est maintenant le moment de poser des actions concrètes. Comme susmentionnés, les services offerts aux personnes âgées ont besoin d'être améliorés et adaptés à leurs défis actuels. La création d'une structure de coordination spécifique aux programmes et services offerts aux aînés est vivement recommandée pour ainsi faciliter le développement de nouveaux programmes pour cette catégorie de la population en croissance.

Il est également souhaitable de mener des consultations dans les deux langues officielles du Canada afin de mieux comprendre les besoins spécifiques aux aînés fransaskois. L'élaboration de programmes et services en français pour les aînés francophones aiderait à répondre à leurs besoins socioculturels et langagiers, ce qui permettrait d'assurer leur bien-être.

Comité consultatif en matière d'affaires francophones - Liste des membres

Lors de la rencontre du 26 février 2021, le Comité consultatif en matière d'affaires francophones était composé des membres suivants :

Michel Dubé (président), Prince Albert

Originaire de Duck Lake, en Saskatchewan, monsieur Dubé œuvre dans la communauté fransaskoise depuis longtemps, particulièrement dans les secteurs de l'éducation et du développement communautaire. Il a été membre élu de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) de 1999 à 2010. Tout d'abord élu député communautaire représentant le district de Prince Albert, il a ensuite été président de l'ACF de 2006 à 2010. M. Monsieur Dubé a déjà été journaliste, expert-conseil ainsi qu'entrepreneur. Il a été propriétaire de plusieurs entreprises entre autres d'une ferme maraîchère et d'une pourvoirie de pêche. Il est maintenant propriétaire d'un petit magasin de produits locaux et exploite une ferme de bisons au nord de Prince Albert.

Janice Murphy, Regina

Résidente de la Saskatchewan depuis presque vingt ans, Janice a d'abord travaillé au Collège Mathieu offrant, entre autres, des formations en informatique aux femmes francophones de la province. Elle a œuvré en tant que bénévole auprès de diverses associations fransaskoises, notamment la Fédération provinciale des Fransaskoises (FPF), l'Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg (ACFG) et l'Association canadienne-française de Regina. Elle a fondé une famille avec son conjoint originaire de la Côte d'Ivoire, ce qui lui a permis de connaître l'éducation française de la garderie à la 12^e année, ainsi que de mieux comprendre les défis et les succès des nouveaux arrivants de langue française. Elle travaille actuellement comme partenaire principale aux ressources humaines à la société d'État Financement agricole Canada (FAC).

Élizabeth Perreault, Bellevue

Élizabeth Perreault et son mari sont propriétaires exploitants d'une ferme près de Bellevue. Mme Perreault a fait du bénévolat au sein de nombreux organismes dans sa communauté, dont l'association francophone locale et l'école francophone de sa région. Elle représente la région scolaire de l'école St-Isidore (Bellevue) au Conseil scolaire fransaskois depuis 2008.

Joanne Perreault, Hoey

Madame Joanne Perreault a œuvré pendant plus de 10 ans à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), dont plusieurs années en tant que directrice adjointe. Œuvrant toujours dans la communauté fransaskoise, Mme Perreault vit à Hoey où elle travaille à son propre compte, en offrant des services de consultation et de coordination.

Roger Gauthier, Saskatoon

En Saskatchewan depuis quarante ans, monsieur Gauthier s'est engagé activement dans la communauté fransaskoise en tant que professionnel, mais aussi en tant que bénévole, et ce, à l'échelle locale, provinciale et nationale, dans de multiples secteurs d'activités : communication, économie, développement communautaire, développement culturel et artistique, éducation, engagement parental et petite enfance. Au cours des sept dernières années, cet engagement s'est plus particulièrement concentré sur la question de l'amélioration de l'accès aux services de santé en français, grâce à son rôle au sein du Réseau Santé en français.

Jolanta Bird, Saskatoon

Jolanta Bird est une étudiante, entrepreneuse et membre active dans ses communautés. En tant que femme autochtone, elle s'assure d'apprendre les traditions des Premières Nations, notamment par son implication dans la compagnie Gordon Tootoosis Nikaniwin Theatre. Elle a fait ses études secondaires à l'école Valois de Prince Albert, où elle a été présidente de la cité étudiante durant deux ans. Elle est active dans la communauté francophone comme vice-présidente de l'Association jeunesse fransaskoise. Elle a participé à la conférence marquant le cinquantième anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* en tant que membre du CA de l'AJF. Elle étudie présentement en administration des affaires à l'Université de la Saskatchewan. Elle compte poursuivre ses études en droit.

Denis Simard, Regina

Monsieur Simard est actif dans la Francophonie canadienne depuis bon nombre d'années. Diplômé du Collège Mathieu, à Gravelbourg, Denis a été, par le passé, directeur général de l'Association jeunesse fransaskoise et de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Citoyen fransaskois engagé, il a œuvré au sein du Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique, de la Commission culturelle fransaskoise (maintenant nommé Conseil culturel fransaskois), et du Centre culturel Maillard. Il a été élu président de l'ACF en 2018.

Alpha Barry, Regina

Alpha Barry est natif du Sénégal, le pays de l'hospitalité (la Téranga en Wolof) et résidant de la Saskatchewan depuis 2005. Fier francophone, mari et père de trois jeunes enfants, il siège au Conseil scolaire fransaskois depuis novembre 2014 et en est le président depuis 2017. Il est aussi membre du Sénat de l'Université de la Saskatchewan, mandaté par la Saskatchewan School Board Association pour porter la voix de la communauté scolaire de la maternelle à la douzième année. M. Barry est diplômé en Administration des affaires et membre de l'ordre des gestionnaires agréés du Canada (ICG). Il est fonctionnaire-cadre à l'Université de Regina, responsable des opérations et des projets de formation de santé en français pour La Cité universitaire francophone de Regina.